

5532/94

Siemmon La Louvière

attre à Rubens.



5532/94

Bruxelles, le 1 août 1923.

Monsieur,

La Commission directrice et administrative (Section d'art ancien) a émis un vote défavorable à l'entrée au Musée par voie d'achat ~~ou~~ titre de prêt du tableau attribué à Rubens, dont vous nous avez soumis la photographie. Celle-ci a été classée dans nos archives.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur STIENNON,
artiste peintre,
19 rue de la Loi,
LA LOUVIERE.

Bruxelles, le 18 juillet 1923.

Monsieur,

Je soumettrai à l'examen de la Commission directrice du Musée la photographie du tableau attribué à Rubens que je viens de recevoir. - Je dois vous dire cependant qu'il y a peu d'espoir que ce tableau retienne l'attention des membres de notre Collège. D'autre part, aucune réunion ne sera fixée avant quelque temps d'ici, à cause des vacances.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur STIENNON,
Artiste peintre,
19 rue de la Loi,
LA LOUVIERE.

La Louvière le 15 juillet 1923

Monsieur le Conservateur
du Musée des Anciens
Maitres ; Bruxelles.

Je possède chez moi, rue de la loi 19
à La Louvière un tableau ancien
représentant l'Adoration des bergers.

Plusieurs artistes peintres, connais-
seurs et amateurs l'ont examiné.

Ils sont unanimes à déclarer que
c'est un fragment d'une œuvre de
Rubens. D'aucuns disent qu'elle a
été faite vers 1620.

Ci-joint veuillez trouver une
photographie qui n'est pas réussie,
la lumière baissant à désirer au moment
où elle a été faite.

La toile est bien conservée et le
coloris est magnifique. On y voit le

rouge et le bleu propres à Rubens.

Si, le cas échéant, ce tableau pouvait vous intéresser, je le tiens à votre disposition. Je pourrais l'envoyer au musée à Bruxelles.

Si ce tableau était exposable dans une galerie du musée je pourrai l'y laisser quelque temps.

Entretiens, veuillez Monsieur le Conservateur, agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

J. P. Siemmon
artiste-peintre
rue de la loi, 19, La Louvière